

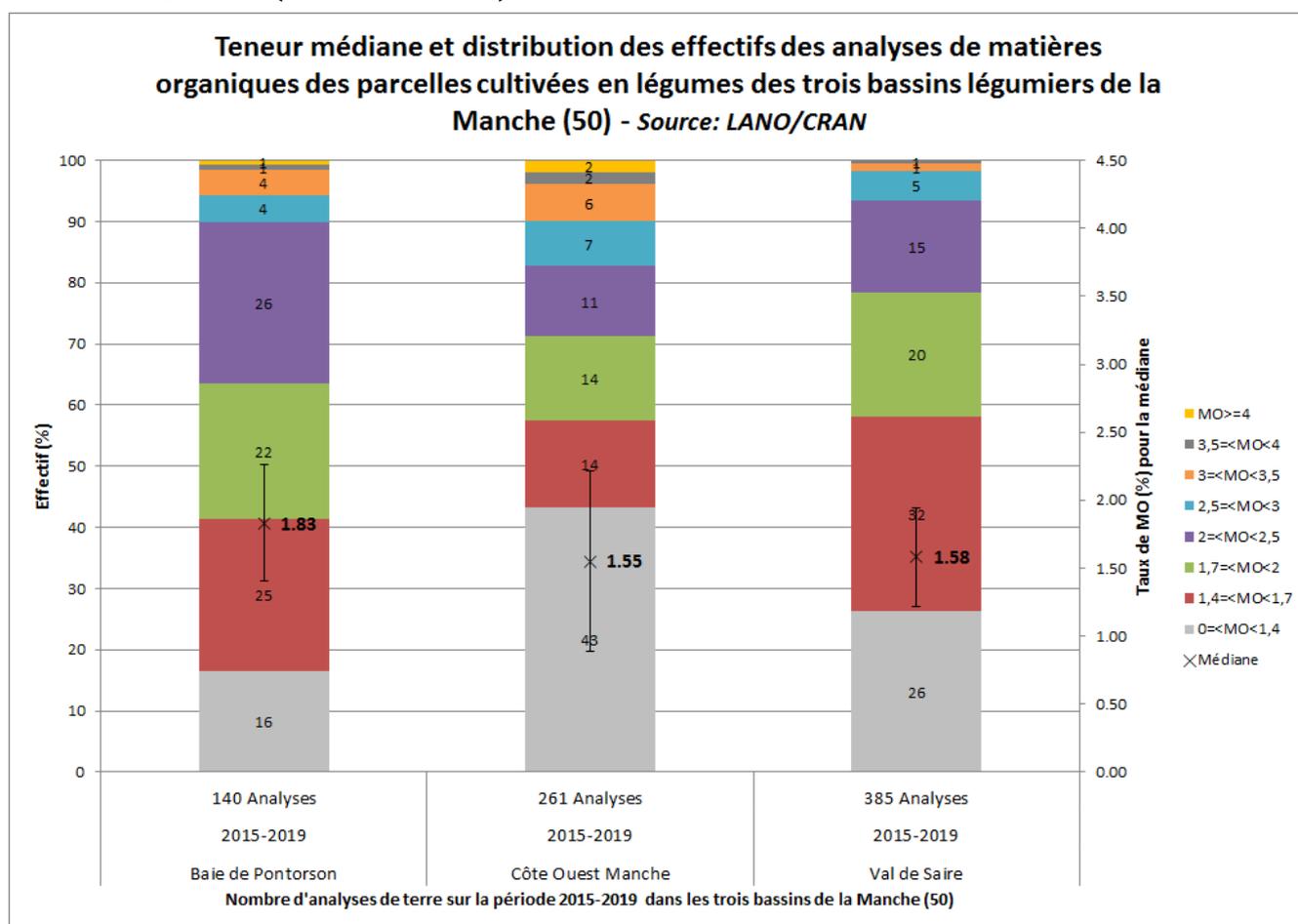
LA MATIÈRE ORGANIQUE (MO)

La matière organique est l'ensemble des composés carbonés et azotés issus de la dégradation des produits de la faune et de la flore, de surface et du sous sol. Le taux de matière organique est l'indicateur principalement utilisé pour qualifier la qualité d'un sol, et son évolution. Cet indicateur évolue relativement lentement, de quelques années à dizaines d'années.



QUEL TAUX DE MO DANS LES BASSINS LÉGUMIERS AUJOURD'HUI?

Le taux de matière organique dans les parcelles cultivées des systèmes légumiers de la Manche est généralement faible (inférieur à 2%).



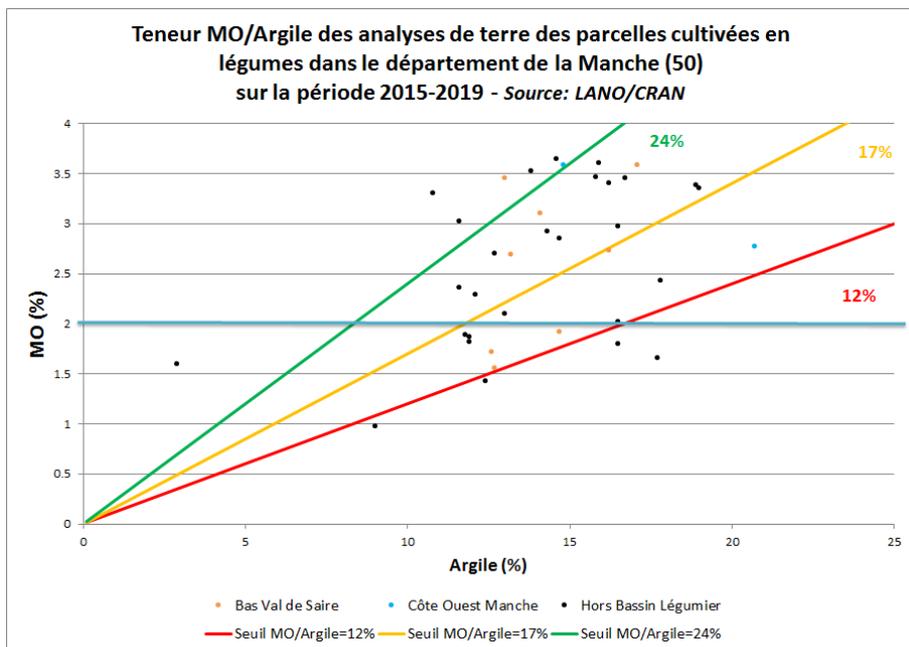
- Baie du Mt St Michel** (communes normandes):
Teneur médiane: **1.83%**
Plus de 60% des parcelles avec un taux inférieur à 2%
- Côte Ouest**
Teneur médiane: **1.55%**
Plus de 70% des parcelles avec un taux inférieur à 2%
- Val de Saire**
Teneur médiane: **1.58%**
Plus de 75% des parcelles avec un taux inférieur à 2%



Observation et analyse du sol

QUEL OBJECTIF A ATTEINDRE?

Le **taux de matière organique optimal** dépend de la texture du sol, et notamment du taux d'argile. Le taux de matière organique à atteindre correspond à **17% du taux d'argile**. Ainsi, selon les types de sols, l'optimum recherché varie: plus le ratio est élevé, plus les conditions sont favorables à la mise en place d'une bonne structure (Boivin, 2018).



Un ratio très variable dans la Manche:

MO/argile > 24 %

Potential pour une très bonne structure

MO/argile = 17%

Potential pour une structure acceptable

MO/argile < 12%

Sol potentiellement très dégradé

Le graphique ci contre présente le ratio MO/argile obtenu sur un échantillon restreint (52). Bien que beaucoup d'analyses présentent un ratio correct, les points représentatifs des sols légumiers se trouvent en dessous de la ligne bleue (2% MO). A ces niveaux, le ratio n'est pas à l'optimum ce qui signifie que le % de MO peut être augmenté pour améliorer la qualité du sol.

Rq: pas de données pour le bassin de la Baie du MSM

QUELS LEVIERS POUR AUGMENTER LE TAUX DE MATIÈRE ORGANIQUE?

****Apporter des matières organiques exogènes** tels que le fumier de bovins, le compost de déchets verts, pailles, feuilles, etc...

Quelques conseils:

- Faire des apports d'amendements les plus variés possibles (compost, fumier, pailles, lisiers, etc...)
- Ne pas stocker les composts et fumiers non protégés car pertes des éléments minéraux par la pluie.

****Limiter le travail de sol:** limiter les labours et le nombre de passages (afin de limiter les pertes par minéralisation et érosion), pratiquer le semis direct

Quelques conseils:

- Réaliser les travaux de sol profonds (décompactation, labour) uniquement si besoin et en bonnes conditions.
- Observer son sol avant d'intervenir (voir fiche "boîte à outils").

****Mettre en place de couverts d'intercultures**

Les couverts d'intercultures restitués au sol permettent de maintenir le taux de matières organiques.

Quelques conseils:

- Repenser les rotations et identifier les périodes où la mise en place d'un couvert est possible (à partir de 2 mois d'interculture)
- Si possible, préférer des mélanges composés d'au moins 4 espèces: permet de diversifier les systèmes racinaires et aériens et donc d'exploiter au mieux le sol et la saison, permet de réduire les coûts de semences, d'atténuer le risque sanitaire.



La Région et l'Europe investissent dans les zones rurales

